

Adresse de la société populaire de Mortain (Manche), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Mortain (Manche), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 492-493;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21661\\_t1\\_0492\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21661_t1_0492_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

du coeur, ni ceux du sang ne seront plus comprimés et les principes de la morale publique ne présenteront plus de contraste avec la conduite privée du citoyen utile et vertueux. Tout cela est vôtre ouvrage, dignes représentants d'une grande nation, car tandis que vous étendus au loin les frontières de la république et que nos armées victorieuses gagnent par vos soins des coeurs à la liberté, vous avés scu nous faire arriver au point ou nous sommes malgré les efforts de la malveillance qui s'agitte, malgré des vifs intérêts particuliers qui conspirent et maintenir ainsy la paix publique au milieu des élemens de la discorde.

Cette administration nouvellement organisée d'après vos décrets par les soins du citoyen Monestier, représentant du peuple, professera toujours les principes qui ont été les régulateurs de sa conduite dans les tems les plus difficiles, unité, indivisibilité de la République, raliement à la seule Convention nationale, centre de toute autorité, guerre aux aristocrates, aux exagérés, aux désorganiseurs, à l'immoralité, surveillance sur les modérés, sur tous ceux qui sont demeurés en arriere de la révolution; la loi, égale pour tous, soit qu'elle protege, soit qu'elle punisse, voilà les sentimens invariables des administrateurs du département des Landes.

BASQUAT, *président et 4 autres signatures.*

d'

[*La société républicaine de L'Isle-sur-Save à la Convention nationale, s. d.*] (33)

Égalité, Liberté, fraternité.

Citoyens Représentans

Depuis la glorieuse révolution du 9 thermidor toutes les passions, tous les crimes se sont agités autour de vous avec fureur et un nouvel orage politique semblait menacer la cause de la liberté. Mais votre constance a repousser les attaques dirigées contre les principes de justice et d'humanité que vous avés proclamés, a dejoué toutes les factions. Elles ne se reproduiront plus. Votre sublime adresse au peuple français a trop bien signalé sa vraie nature pour que desormais il redevienne la dupe de leur fausse popularité et de leur sceleratesse. La lecture de cette adresse a excité la plus vive allégresse dans l'ame de tous nos concitoyens et nous le jurons avec la franchise qui caractérise des hommes libres, elle sera l'unique règle de notre conduite comme la représentation nationale est l'unique centre autour duquel nous serons constamment ralliés *périssent tous les ennemis de la liberté et de l'égalité.* Vive la Convention nationale.

*Suivent 54 signatures et les noms de 13 personnes ne sachant pas signer.*

(33) C 325, pl. 1412, p. 26.

[*La société populaire de Bray-sur-Seine à la Convention nationale, le 10 brumaire an III*] (34)

Liberté, Égalité, fraternité :  
vive la République.

Citoyens législateurs

La société populaire de Bray sur Seine toujours pure et immuable dans ses principes républicains, comme dans ses sentimens de respect et d'attachement pour la Représentation nationale, félicite la Convention sur son adresse au peuple françois, qui a été généralement accueillie au milieu des transports de la joie la plus vive et des cris mil fois répétés de vive la Convention nationale.

Conservez précieusement, citoyens législateurs, ce haut degré d'élevation ou vous êtes parvenus le neuf thermidor, jour a jamais mémorable pour le salut de la patrie, ou vous avez délivré le peuple de ses plus dangereux ennemis et de ses plus cruels oppresseurs.

Anéantissez, sans pitié, tous ces conspirateurs, ces patriotes hypocrites et audacieux, qui revêtus de quelqu'autorité ont osé opprimer l'innocence.

Que notre horizon, dégagé des nuages funestes qui le couvroient, ne nous présente plus que des jours sereins, et ne soit désormais gouverné que par la Convention entière, comme seule dépositaire de la volonté nationale.

Que le peuple francais, bénissant vos illustres travaux, apres tant de sacrifices et de dangers, puisse jouir sous le regne de la justice, et de vos loix salutaires, des bienfaits de la Révolution et des douceurs de la liberté que tant de scélérats, se sont en vain efforcé de lui ravir, et nous repeterons sans cesse : vive la République, vive la justice, vive la Convention nationale.

Rédigé à la ditte société a sa seance du decadi 10 brumaire.

*Suivent 36 signatures.*

f'

[*La société populaire et républicaine de Mortain à la Convention nationale, le 7 brumaire an III*] (35)

Liberté, Égalité, Vertu.

Représentants du peuple,

Nous croyons ne pouvoir mieux vous prouver notre attachement aux sages principes qui sont si energiquement développés dans votre sublime adresse au peuple françois, qu'en vous envoyant copie du procès verbal de la séance dans laquelle il nous en fut donné lecture par le secrétaire du Représentant du peuple Bollet,

(34) C 325, pl. 1412, p. 1.

(35) C 325, pl. 1412, p. 3. *J. Perlet*, n° 776.

venu dans notre commune pour y réorganiser les autorités constituées.

Oui, dignes Représentants, cette exposition solennelle des principes qui dirigent le premier Senat de l'univers porte tout à la fois à leur comble et la joie des vrais amis de la félicité publique et le désespoir des ennemis du bonheur du peuple. Oui, l'enthousiasme inexprimable avec lequel la masse vertueuse du peuple françois a reçu ces principes et juré de les suivre porte le plus grand coup au reste impur de la secte sanguinaire du nouveau Catilina ; Oui, la joie avec laquelle les amis de la liberté y ont donné leur approbation, les a pulvérisés, les a réduit au néant, ces hommes qui se donnoient d'un patriotisme par *excellence, exclusif et privilégié* qui n'aimoient la République que pour eux mêmes qui ne vouloient la liberté que pour eux seuls et qui ne peuvent exister sans voir la France couverte de Bastilles, les places publiques abreuvées journellement du sang d'innocentes victimes et les fleuves remplis de cadavres flottans.

Pour nous, nous sommes aux plus beaux jours de nôtre vie, nous voyons avec joie la Convention nationale se tenir majestueusement à la hauteur de son caractère de grandeur et de justice, nous l'invitons à continuer de faire triompher l'innocence et à punir severement le crime.

Extrait du procès verbal de la séance de la société populaire et républicaine de Mortain, du 25 vendémiaire, 3<sup>e</sup> année républicaine.

Le secrétaire du représentant du peuple Bollet, donne lecture à la société de l'adresse de la Convention nationale au peuple françois, elle a été entendue avec transports et applaudie avec enthousiasme. Ensuite il fait un discours aussi éloquent que rempli de vérités ; il assure que la terreur qui a si long-tems comprimé tous les hommes ; que l'arbitraire qui a si souvent pris la place de la justice, sont bannis pour jamais ; que nous jouirons enfin désormais, de notre entière liberté, que la vertu sera récompensé et le vice puni. Son discours a été à plusieurs reprises couvert d'applaudissemens.

Le président lui a répondu et lui a dit que les principes de la société populaire de Mortain sont vraiment ceux que la Convention professe, que nous les avons manifestés d'une manière non equivoque dans une adresse à la Convention puis il lui a donné l'accolade fraternelle.

*Suivent 57 signatures.*

*g'*

[*La société populaire et les citoyens en masse du Vigan à la Convention nationale, s. d.*] (36)

Liberté, Égalité, fraternité, justice.  
La loi pour maitre, la République une  
et indivisible ou la mort.

Citoyens Représentans

Recevés de la société populaire et des citoyens en masse de la commune du Vigan, l'expression de la reconnaissance la mieux sentie, pour le bienfait que vous venés de reprendre sur toute la republique par la proclamation du dix huit vendemiaire.

Le temps est venu où la vertu chassant et remplaçant tous les vices, la justice sevre planant sur le sol de la france, imposeront silence et anéantiront tous les pervers, tous les factieux, tous les conspirateurs ; l'innocence rassurée, certaine de trouver un azile contre la calomnie, ne craindra plus de se deffendre. Législateurs, c'est votre ouvrage, ces principes sacrés nous les avons toujours mis en pratique ; aussi le plus beau présent que nous puissions faire a la patrie et a nos représentans, c'est l'assurance et la certitude que dans le district du Vigan, il n'y a jamais eù, depuis la révolution ni querelles, ni rixes, ni emeutes, ni factions, pas même une egratignure à raison des circonstances ; que le peuple n'a voulu que la liberté, l'égalité, n'a reconnu d'autre maitre que la loi, d'autre point central que la Convention, d'autre but que le maintien de la république une et indivisible, fruits heureux de notre politique, de notre attention, de nos observations, couronnement de nos désirs, sceau de notre volonté.

Législateurs, voila ce que nous sommes ; vous venés de nous montrer ce que vous êtes, restés a votre poste, nul ne peut mieux exécuter un ouvrage que celui qui en a conçu et développé le plan. Quant à nous, persistans dans vos principes qui ont toujours été les nôtres, nous ne cesserons jamais de nous écrier, Vive la Convention nationale, la République une et indivisible, justice, fermeté dans les magistrats, courage, vertu dans nos representans.

Nous finirons cette adresse par rendre le temoignage le plus éclatant à la justice, à la probité, à la fermeté, à l'activité, à l'humanité, au civisme des représentans Perrin et Goupilleau, délégués dans le Gard, ils sont partout, ils voyent tout, ils savent tout, ils vous diront tout, parce qu'ils partagent vos sentimens.

Quant a nous Republicains francs et purs, nous savons que si la malveillance et l'intrigue s'agittent et criaillent, elles ont des vues perfides, mais quoique réduits a quatre onces de pain par jour, elles ne nous arracherons jamais le moindre murmure, forts de notre confiance en vous, nous savons nous imposer des privations, esperant qu'un jour le mal cessera, qu'un seul regard de nos representans y portera remede, que le calme succedant au trouble, fera fleurir notre patrie. Tels sont nos voeux, nos desirs, recevés les, representans, ils sont sinceres et veritables.

Vive à jamais la République une et indivisible, Vive a jamais la Convention nationale,